RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-82114

Département(s) de publication : **31**
Annonce n° **26-82114**
Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : C.N.R.S. - Délégation Occitanie Ouest
Type de Numéro national d'indentification : SIRET
N° National d'identification : 18008901300676
Ville : Toulouse
Code postal : 31055
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 31

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise
Identifiant interne de la consultation : 26.14.023
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Non
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : M. Le Délégué Régional
Adresse mail du contact : Dr14-sfac.immo@cnrs.fr
Numéro de téléphone du contact : 0532980188

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf article X du RC n°26400
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf article X du RC n°26400
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf article X du RC n° 26400

Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 21/09/2026 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée
Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : Critères indiqués à l'article XIII du Règlement de la Consultation n°26400

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : CNRS CEMES Réfection de la couverture zinc des bâtiments Principal et Atelier, isolation combles, installation générateur photovoltaïque
Code CPV principal - Descripteur principal :
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : CNRS CEMES Réfection de la couverture zinc des bâtiments Principal et Atelier, isolation combles, installation générateur photovoltaïque
Lieu principal d'exécution du marché : 29 Rue Jeanne Marvig 31055 Toulouse
Durée du marché (en mois) : 60
Valeur estimée (H.T.) : 761400.0 euros
La consultation comporte des tranches : Oui
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** DESAMIANTAGE

 Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45262660
 Lieu d'exécution du lot : 29 Rue Jeanne Marvig 31055 Toulouse

- **Description du lot :** CHARPENTE / COUVERTURE / ISOLATION

 Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45420000
 Lieu d'exécution du lot : 29 Rue Jeanne Marvig 31055 Toulouse

- **Description du lot :** ETANCHEITE

 Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45261220
 Lieu d'exécution du lot : 29 Rue Jeanne Marvig 31055 Toulouse

- **Description du lot :** PHOTOVOLTAIQUE - ELECTRICITE

 Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45310000
 Lieu d'exécution du lot : 29 Rue Jeanne Marvig 31055 Toulouse

- **Description du lot :** CVC PLOMBERIE

 Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45331000
 Lieu d'exécution du lot : 29 Rue Jeanne Marvig 31055 Toulouse

Section 6 - Informations Complementaires

Visite obligatoire : Oui
Détail sur la visite (si oui) : Visite obligatoire pour tous les lots. Les modalités d'organisation des visites sont indiquées à l'article V du RC n°26400.
Autres informations complémentaires : Les candidats remettent leur dossier dans les conditions énoncées au règlement de la consultation. Les dossiers sont obligatoirement transmis par voie dématérialisée. Les candidats peuvent présenter leur offre sous forme de groupement conjoint ou solidaire selon les art. R2142-19 et 20 du Code de la commande Publique (CCP). Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché (art. R2142-4 du CCP). Les documents à produire sont listés à l'article X du RC N°26400. Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée

conforme à l'original par un traducteur assermenté. En revanche, la traduction de la documentation technique n'est pas requise. Les entreprises de moins de 3ans d'existence prouveront par tout moyen qu'elles possèdent les capacités professionnelles, techniques, financières. Les capacités des candidats s'apprécient sur l'ensemble du groupement, le cas échéant des sous-traitants présentés. Le formulaire DUME peut être complété en ligne sur la plateforme PLACE. Conformément à l'article XIII.3 du RC N° 26400, le CNRS prévoit de négocier mais se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans recourir à la négociation. La réglementation sur la protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST - art. R.413-1 et s. du code pénal, décret no2011-1425 du 2 nov. 2011) fait l'objet de dispositions particulières notamment à l'art. 13 du CCAP N°26402. À ce titre, le Titulaire ses personnels et ses sous-traitants peuvent être soumis aux procédures correspondantes d'autorisations préalables d'accès lorsque l'exécution des prestations est susceptible de concerner les informations relevant d'un site faisant l'objet de mesures de sécurité particulières. Le Titulaire ses personnels et ses sous-traitants sont tenus de se conformer aux dispositions édictées dans le CCAP N° 26402 et à la règlementation applicable en la matière. Le niveau de protection adéquat à assurer pour certaines données dans le cadre de l'exécution du marché est celui applicable aux données au sens de la pssi-e (nor : Prmx1420095c) et des textes encadrant la PPST de la nation. Conformément à l'art. R2122-7 du CCP, le CNRS peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire de ce marché précédemment passé. Les modalités précises sont indiquées au CCAP n°26402. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif 68 rue Raymond IV 31000 Toulouse, tél. : 05-62-73-57-57 - courriel : greffe.tatoulouse@juradm.fr - site internet : http://toulouse.tribunal administratif.fr. Les recours susceptibles d'être introduits à l'encontre de la procédure ou du marché, ainsi que sur les délais d'introduction de ces recours: référé précontractuel : articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché - référé contractuel : art. L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R.551-7 du CJA, - recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision département de Tarn-Et-Garonne (Ce, Ass., 2014, nº358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'art. L.521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Le CNRS prévoit des heures minimales d'insertion sociale non obligatoires pour les lots n°2 et n°4, dont les modalités figurent au RC n°26400. Un dispositif de valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE) est prévu aux CCTP des lots n° 2 et 3.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/08/2026